

Parti de
Gauche

**FRONT
DE GAUCHE**

NE LAISSONS PAS LE MEDEF FAIRE LA LOI !

L'accord MEDEF va augmenter le chômage et la précarité

L'accord signé le 11 janvier par la CFDT, la CFTC et la CGC est très dangereux pour les salariés. Cet accord facilite les licenciements. Il affaiblit encore le CDI au profit des contrats précaires. Il organise le chantage à l'emploi avec les «accords de maintien dans l'emploi». Sous un autre nom, c'est la poursuite des accords «compétitivité-emploi» de Sarkozy. Les salariés ne pourront plus refuser un avenant à leur contrat de travail baissant leur salaire si un accord d'entreprise le prévoit. C'est une casse du code du travail et l'inversion de la hiérarchie des normes : l'accord d'entreprise l'emportant sur la loi ! **Cet accord ne sécurise pas l'emploi. Il sécurise le patronat qui licencie et précarise !**

Le MEDEF ne doit pas faire la loi !

Cet accord est une victoire pour le MEDEF. C'est inadmissible ! Cet accord n'a été signé que par trois syndicats qui n'ont obtenu qu'un tiers des voix des salariés aux dernières élections aux prud'hommes. A l'inverse les syndicats qui représentent la majorité des salariés dans le pays s'y opposent. **Cet accord est illégitime. Nous soutenons les mobilisations des syndicats qui s'opposent à cet accord.**

Pour s'appliquer, il doit encore être transformé en loi. François Hollande a déjà dit qu'il voulait qu'il n'y ait aucune modification. Ce serait un nouveau cadeau au MEDEF après les 20 milliards d'euros du pacte de compétitivité ! Mais les député-e-s PS et Europe Ecologie ont le pouvoir de s'y opposer. **Les député-e-s ne doivent pas laisser le MEDEF faire la loi en France !**

La politique du gouvernement nous mène à la catastrophe !

Cet accord est cohérent avec la politique social-libérale de Hollande. Cette politique, c'est l'austérité et la précarité généralisées. C'est la politique qu'exigent l'Europe libérale et les marchés financiers. Elle mène les peuples à la catastrophe. **Loin de lutter contre le chômage, cette politique va l'aggraver !** Voilà pourquoi nous nous y opposons. **Nous entendons construire une majorité alternative au service de la relance de l'activité par la planification écologique et le partage des richesses.**

**NOUS N'AVONS PAS BATTU SARKOZY
POUR QUE LE GOUVERNEMENT FASSE LA POLITIQUE DU MEDEF !**
La résistance est nécessaire, l'alternative est possible !

www.lepartidegauche.fr





**Martine Billard et
Jean-Luc
Mélenchon**
co-président-e-s
du Parti de Gauche

«Cet accord est
une nouvelle étape
cruciale dans le
démantèlement des
droits des salariés.
Mais les députés
ont le dernier mot.
C'est leur vote qui
décide. Ceux de
gauche sont mis au
pied du mur.»

Avec le Front de Gauche, le Parti de Gauche défend

LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ PAR LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET LE PARTAGE DES RICHESSES :

- **LA PROTECTION DE L'EMPLOI :** abrogation de l'ensemble des lois ayant affaibli le code du travail, interdiction des licenciements boursiers, nationalisations dans les secteurs stratégiques comme à Florange, protections aux frontières contre le dumping social et écologique, création massive d'emplois publics dans les services publics (éducation, santé, recherche etc.)
- **LA HAUSSE DES SALAIRES :** le SMIC à 1 700 euros, l'augmentation des minima sociaux, l'instauration d'un salaire maximum de 1 à 20
- **L'ABOLITION DE LA PRÉCARITÉ :** limitation des CDD à 5% des salarié-e-s pour les grandes entreprises et à 10% pour les petites, titularisation des 850 000 précaires de la fonction publique
- **DES DROITS NOUVEAUX POUR LES SALARIÉ-E-S :** droit de veto des salarié-e-s sur les décisions stratégiques des entreprises, droit de préemption pour les salarié-e-s qui veulent reprendre leur entreprise sous forme de coopérative, amnistie des syndicalistes...

*Dans l'entreprise comme
dans la société,
pour nous c'est l'Humain d'abord !*

C'est le moment de prendre parti

Nom Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville Tél Email

- Je soutiens les actions du Parti de Gauche
- Je souhaite rejoindre le Parti de Gauche et recevoir un bulletin d'adhésion
- Je verse un don de euros à l'ordre de l'AFPG (Association de Financement du Parti de Gauche - agréée le 12/03/2007 (N°893) - dernière parution au JO le 28/04/2012) pour soutenir les campagnes du Parti de Gauche

À retourner à : Parti de Gauche 8, rue de Chassagnolle • 93260 Les Lilas



Vous pouvez aussi nous soutenir ou adhérer en ligne sur

www.lepartidegauche.fr